

Rapport du Président du Conseil d'Administration

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Je vais vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2006 et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration se compose de 10 membres, dont un a été salarié jusqu'au 31 mars 2006, disposant de l'expérience et de l'expertise nécessaires pour remplir leur mandat.

Pour s'assurer de la présence des Administrateurs, le Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels fixe le calendrier des réunions du Conseil d'Administration de l'année suivante.

Préalablement à chaque Conseil, je veille à ce que le dossier de la réunion soit communiqué à chaque Administrateur avec un délai suffisant.

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 25 avril 2002, la Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration.

Les pouvoirs du Président-Directeur Général ne sont pas limités par les statuts de la Société ou par le Conseil d'Administration.

En 2006, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois, le 15 février, le 20 avril et le 13 septembre. Le taux moyen de participation au Conseil a été de 75 %.

Le Conseil d'Administration a veillé à la mise en œuvre des orientations de l'activité de la Société et contrôlé sa marche générale. Il a en particulier :

- analysé le montant des prises de commandes, du carnet de commandes et du chiffre d'affaires,
- examiné les budgets en matière d'investissements technologiques autofinancés et d'investissements industriels,
- étudié la situation du plan de charges par rapport au potentiel industriel, le déroulement des programmes civils et militaires et la mise en œuvre de la politique sociale.

Le Conseil d'Administration a, en outre :

- arrêté les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2005, réuni les actionnaires en Assemblée Générale le 20 avril 2006 et établi les comptes du 1er semestre 2006,
- examiné les documents de gestion prévisionnelle en février 2006 et révisé le compte de résultat prévisionnel en septembre 2006,
- renouvelé l'autorisation annuelle donnée au Président-Directeur Général pour consentir des cautions, avals ou garanties,
- approuvé des conventions réglementées,
- et arrêté les termes des communiqués financiers.



